

## **Pourquoi tant de haine ? –**

### **Benoît XVI et les médias par Mgr B. Ginoux**

*Mgr Bernard Ginoux, évêque de Montauban, à l'occasion du cinquième anniversaire de l'élection de Benoît XVI, ce 19 avril, adresse à ses diocésains cette réflexion sur le rôle des médias dans diverses affaires sensibles.*

Des semaines entières nous avons subi des images et des propos sur le pape Benoît XVI et l'Eglise catholique.

L'Eglise catholique vivait alors, avec tous les chrétiens, la préparation et la fête de Pâques, sommet de la foi chrétienne où l'on célèbre le Christ mort et ressuscité.

Parallèlement, dans la sphère médiatique, depuis des journaux s'auto proclamant « autorisés » jusqu'à la moindre des chaînes de radios, d'internet ou lors de journaux télévisés, nous avons assisté au matraquage d'une information que l'on peut résumer ainsi : « les prêtres pédophiles n'ont pas été sanctionnés par leur hiérarchie, or le chef de la hiérarchie c'est le pape, donc il est coupable ». L'accusation est claire... Cet homme est un danger pour la société, un complice du mal et, de surcroît, il combat les évolutions de la culture occidentale contemporaine. Mais les médias nous l'avaient déjà dit.

Beaucoup ont répondu à ces attaques et le pape et les responsables de l'Eglise l'ont fait. Au nom de ma mission d'évêque je me sens un devoir après avoir porté cette souffrance, de regarder avec vous ce qui lui a été reproché depuis qu'il a reçu le poids de la charge pontificale. C'est un rappel de ces accusations qui régulièrement déclenchent la fièvre médiatique.

#### **Un allemand ennemi du peuple juif**

Préfet de la Congrégation pour la doctrine de la foi, il était caricaturé comme le « maître de l'Inquisition » ou le « Panzer-Cardinal » double attaque sur la nationalité et l'évocation de l'Allemagne hitlérienne. Aussitôt, d'ailleurs, dès son élection en 2005, est arrivée une attaque plus forte : il était un ancien des Jeunesses Hitlériennes... A treize ans, effectivement, comme tous ceux de son âge, il y était contraint, avec pourtant un père profondément et notoirement anti-nazi. Peu après, cette suspicion d'avoir eu quelque complaisance pour l'hitlérisme allait retrouver force. Ne voulait-il pas béatifier le pape Pie XII ? Alors que bien des médias essaient de le salir depuis les années soixante, l'Histoire montre qu'il a été reconnu comme un bienfaiteur par bien des dirigeants d'Israël et aussi par la communauté juive de Rome ? De plus, Benoît XVI ne faisait que reprendre ce qu'avait entrepris Jean-Paul II.

Mais que ne dira-t-on pas lorsque, en janvier 2009, lors de la semaine de prière pour l'unité des chrétiens, il fait un geste à l'égard des quatre évêques ordonnés de manière illégitime par Mgr Lefebvre. Il lève l'excommunication. Ce geste n'est en rien une approbation ou une réintégration. Ces évêques restent en rupture avec l'Eglise de Rome. Mais, au même moment, sort une interview donnée quelques mois plus tôt à la télévision suédoise par l'un de ces évêques, Williamson, un anglais inconnu de tous, qui a prétendu que les chambres à gaz n'avaient pas existé, pas plus que le génocide juif. Alors que cette insulte est une absurdité, on prête à Benoît XVI d'avoir eu connaissance de cette interview et donc de ne pas avoir blâmé et condamné cet évêque (qui est en dehors de l'Eglise !) Le montage médiatique a fonctionné et Benoît XVI est donc coupable de complaisance.

Cette même année, quelques mois plus tard, il entreprend un pèlerinage en Terre Sainte. Les médias se scandalisent encore et attaquent : le pape va en « Israël » et non en « Terre Sainte » sinon il offense les Juifs. De plus, comment ose-t-il après cette affaire Williamson ! Et, pourtant, au retour il faudra bien reconnaître le succès de ce pèlerinage et ce pas de plus dans les bonnes relations avec le judaïsme.

#### **Un catholique ennemi de l'islam**

Septembre 2006 à Ratisbonne, à l'université où il a enseigné, Benoît XVI devant un parterre d'intellectuels et de chercheurs, prononce un discours de haute portée culturelle.

C'est une analyse des rapports entre religion et violence et une réflexion sur le rôle de la raison humaine. Il y a beaucoup à appliquer de cette analyse pour la société actuelle.

Le passage d'une citation enflamme les rédactions et il est accusé de provocation envers l'islam. Plus personne ne veut s'intéresser à la conférence elle-même mais à cette citation sortie de son contexte pour en faire l'acte d'accusation. Il est évident que le traitement médiatique réservé à cette leçon d'université est tel qu'il provoque la colère de certains musulmans. Le pape s'explique et l'agitation

finira par se calmer. Mais se profile un voyage en Turquie très contesté. Le pape va à Istanbul en homme religieux, rencontrer le patriarche orthodoxe et les chefs religieux musulmans. On ressort la phrase du discours de Ratisbonne et les médias s'agitent à propos de l'inconvenance de ce voyage. Tout se déroulera sereinement et toutes les chaînes de télévision pourront voir Benoît XVI priant à la Mosquée Bleue à Istanbul, auprès du Grand Muphti, ayant chaussé comme lui des babouches blanches avant d'entrer. Ainsi de ce voyage, qui avait même été rallongé, les liens entre l'Islam Turc et le pape sortent renforcés comme nos liens avec le patriarcat de Constantinople.

### **Un ennemi du genre humain**

Les accusations se font plus incisives encore à propos de l'éthique proposée avec constance par l'Eglise catholique et manifestement en contradiction avec les évolutions comportementales de la société. L'Eglise ne veut que dire la vérité sur l'être humain, qu'il soit croyant ou non. Elle a le devoir de le dire elle n'a aucun pouvoir pour l'imposer mais « à temps et à contretemps elle rappelle la parole du Christ » qui peut rejoindre toute l'humanité.

C'est encore en 2009 que, dans l'avion qui le conduit en Afrique, Benoît XVI va être fustigé dans les médias pour une autre phrase... ou plutôt deux petites phrases. Il passe plus d'une semaine au Cameroun et en Angola, écrasé par la foule et par la chaleur. Il est acclamé par des centaines de milliers de personnes. Il dénonce l'injustice sociale, la corruption, il rappelle l'égalité des sexes, il prie, il donne l'espérance et il manifeste la sollicitude de l'Eglise à l'égard des plus faibles, des plus pauvres. Mais en Europe tout cela est occulté par un cri médiatique repris de tous côtés : « le pape est un assassin »... Pourquoi ? Parce que dans la conférence de presse donnée aux journalistes qui voyagent dans son avion, il a répondu à une question d'un journaliste français sur le sida et le préservatif : « On ne peut résoudre ce fléau par la distribution de préservatifs. Au contraire, ils augmentent le problème ».

Ces deux phrases ont déclenché un délire de violence verbale et écrite : chacun portait sa condamnation pour ces « propos criminels ». Or, Benoît XVI dans la même réponse, avait dit que l'Eglise catholique en Afrique luttait sur le front du sida par une humanisation de la sexualité et par sa proximité avec ceux qui souffrent en les rejoignant et en les soignant.

Mais l'on ne voulait plus écouter... la cause était entendue. Les catholiques du Cameroun réagirent fortement pour demander aux médias européens de ne plus exercer « ce néo-colonialisme de la pensée occidentale »... Ce fut en vain ! De ce voyage dont les témoins et les images disent la réussite, il ne resterait dans l'opinion que la manipulation de deux petites phrases qui ont voulu anéantir la rencontre de Benoît XVI avec ses frères d'Afrique.

Dans le même temps, durant ce mois de mars 2009, une autre « affaire » sortait de la boîte médiatique. L'archevêque de Recife au Brésil avait excommunié une fillette de neuf ans parce qu'on avait pratiqué sur elle l'avortement de l'enfant qu'elle portait, fruit de l'inceste commis par son beau-père. La mère et les médecins subissaient la même peine. Le tollé fut d'autant plus grand que l'entourage du pape ne donnait pas de réponse satisfaisante sur ce drame.

Ainsi les médias et tout un chacun ont pu s'acharner à souligner l'incongruité d'une telle mesure. Le 25 mars, enfin, nous avons su (voir les communiqués des conférences épiscopales et les témoignages authentiques enfin parvenus) que l'archevêque n'avait excommunié personne mais avait rappelé que ce type d'acte ouvre à de telles possibilités. L'on sut aussi combien la paroisse et les prêtres avaient aidé la maman de cette malheureuse fillette. Tout cela ne remonterait pas à la surface médiatique... et l'on resterait convaincu de la barbarie de la morale catholique.

### **La dernière accusation**

Mars 2010 : préparée par divers articles, par des mises en cause récurrentes du célibat sacerdotal, une nouvelle bataille commence. L'Eglise catholique a protégé de la justice des prêtres pédophiles et elle doit faire la vérité. En soi, si la chose est vraie, il n'y a rien à dire. On constate effectivement que des prêtres de l'Eglise catholique peuvent avoir, dans le domaine sexuel, comme dans d'autres, des comportements indignes de leur mission et même de leurs devoirs humains. Mais la présentation de la situation faite par la campagne médiatique actuelle mérite quelques réflexions. Elle part bien de faits réels : des actes sexuels ou des gestes sur des mineurs.

Ces comportements sont condamnables mais leur présentation donne lieu à des généralisations fausses. Les chiffres diffusés correspondent aux trois mille accusations portées à la connaissance de l'Eglise catholique concernant des prêtres et des religieux pour des actes commis depuis cinquante ans. Ces plaintes ont été enregistrées entre 2001 et 2010 mais pour ces neuf années. 20% des plaintes ont été suivies d'un procès. Trois mille accusations, c'est déjà beaucoup trop pour l'ensemble des quatre cent mille prêtres actuellement dans le monde. C'est bien peu par rapport au nombre de crimes pédophiles perpétrés tous les jours. Par ailleurs, des dépositions de plaintes et des mises en

examen ne se terminent pas nécessairement par une condamnation en justice. Ce que j'écris peut être lu dans La Documentation catholique n° 2443 du 4 avril 2010 (p 320 - 322).

Il faudrait ajouter que l'Eglise invite les victimes dans tous les pays à dénoncer à la justice civile les auteurs de ces méfaits et demande aux évêques de les y aider. C'est ce qui se passe depuis de nombreuses années en France, en tout cas depuis 2001 avec un plan de la Conférence épiscopale « Lutter contre la pédophilie ».

La deuxième contre-vérité est, en effet, que l'Eglise catholique cacherait ces situations ou voudrait les soustraire à la justice civile ou prendrait des mesures insuffisantes. Il est certes difficile pour l'évêque de dénoncer en justice ses propres prêtres avec lesquels il travaille en confiance réciproque mais les évêques ont depuis longtemps conduit les auteurs de ces actes à se dénoncer eux-mêmes.

On a prétendu récemment que, dans une vieille affaire aux Etats-Unis (le cas Murphy), il y avait eu complaisance du cardinal Ratzinger, alors préfet de la Congrégation pour la doctrine de la foi, à l'égard de cet homme. Le prêtre en question avait, en effet, alors qu'il était vieux et très malade, demandé à « mourir en prêtre » et c'est ce qui lui fut accordé. Il mourut quatre mois plus tard. N'est-ce pas la simple grâce accordée au condamné ?

Il faut aussi savoir pourquoi dans certaines affaires on a accusé l'Eglise d'entretenir le secret. On parle, en effet, dans le droit de l'Eglise de « secret pontifical » comme dans le droit commun de « secret de l'instruction ». Il ne signifie en rien la rétention de l'information ou la protection d'un prévenu vis-à-vis de la loi. D'ailleurs, sauf cas particuliers précisés par le code de droit canonique, le dossier concerné se traite dans le diocèse et non pas à Rome. Par ailleurs, depuis 2001 c'est la Congrégation pour la doctrine de la foi qui en est responsable et non la Congrégation pour le clergé, ce qui montre l'importance accordée au problème.

Lors de son très récent déplacement à l'île de Malte le pape Benoît XVI a reçu des victimes d'actes sexuels accomplis par des prêtres. Il a manifesté humblement son regret, demandé pardon et partagé la peine des victimes. Peu avant, le 16 avril, Benoît XVI improvise pour demander à toute l'Eglise de faire pénitence et de se convertir : « Face aux attaques du monde qui nous parlent de nos péchés nous voyons qu'il est nécessaire de faire pénitence et donc de reconnaître les erreurs commises dans notre vie. »

### **Un peu de réflexion**

Cette longue approche nous conduit à constater que, régulièrement, un procès est fait au pape et à l'Eglise catholique sur tel ou tel sujet, dont le premier est la question de la sexualité. Essentiellement parce que « nous subissons des formes subtiles de dictature, un conformisme selon lequel il faut penser comme les autres, agir comme tout le monde » (Benoît XVI, le 16 avril 2010). Ce conformisme de la pensée, des attitudes et des pratiques est dicté par les médias qui deviennent les contrôleurs de l'opinion. La subtilité est qu'ils affirment être l'écho de la pensée commune. Mais qu'en est-il réellement ?

La mission de Benoît XVI, la seule annonce de l'Evangile du Christ, l'implication du pape et de l'Eglise au premier rang de la lutte contre ce qui abîme l'homme et le tue sont des réalités qui dérangent. Dans ses discours récents à Malte Benoît XVI a rappelé la nécessité de « tendre la main aux immigrés », de « soutenir le pauvre, le faible, le marginal » et c'est habituel. Mais les prises de position permanentes sur ces sujets sont passées sous silence. La Lettre aux catholiques irlandais, signée le 19 mars 2010, a été commentée discrètement tandis que les accusations se développaient. Et pourtant cette lettre reconnaît le mal accompli par « des actes scandaleux et criminels », « de graves péchés commis contre des enfants sans défense » et exige « un effort concerté pour assurer la protection des enfants contre de tels crimes à l'avenir »...

Il est clair qu'en focalisant sur ces cas scandaleux les médias donnent à penser que l'Eglise doit d'abord faire le ménage dans sa propre maison. C'est bien ce qu'elle fait tout en reconnaissant qu'elle n'est pas le rassemblement des parfaits, des purs, des meilleurs. Elle est un peuple composé de toutes sortes de personnes et même ses évêques, ses prêtres, ses plus fidèles membres sont des pécheurs, c'est-à-dire des hommes et des femmes qui ont toujours à grandir dans la fidélité au Christ.

D'autre part, chacun exerce une responsabilité personnelle et les auteurs de méfaits doivent l'assumer. L'évêque, et encore moins le pape, ne sont pas des « tutelles » de personnes incapables et irresponsables. C'est donc un mauvais procès fait à l'Eglise. Bien sûr, la défaillance d'un prêtre rejailit sur tous mais c'est lui qui répond de ses actes.

### **Un appel au réel et au bon sens**

Et c'est là aussi que nous avons à réagir. Avec toute l'Eglise catholique, le chrétien, le prêtre, l'évêque que je suis, souffre déjà de ces situations douloureuses que personne ne souhaiterait connaître. Aussi suis-je plus encore blessé quand on accuse cette même Eglise de cacher la réalité, de laisser faire et,

finalement d'être complice du mal. A entendre certains on pourrait croire que l'Eglise protégerait ceux qui à jamais abîment une vie humaine. Ca suffit ! Au nom du Christ, nous sommes engagés sur tous les fronts de la misère et de la souffrance humaine. Avec nos frères chrétiens nous oeuvrons au respect de la dignité des plus bafoués de notre société, nous accueillons ceux que l'on repousse de nos frontières, nous soutenons les détenus, les malades, les vieillards, les personnes handicapées... Oui, nous pensons que toute vie a une valeur unique et qu'il vaut la peine de se battre pour chacune ! Nous osons revendiquer une œuvre éducative qui, dans le monde entier, a formé et forme des hommes et des femmes constructeurs d'un monde plus humain et plus juste. Et nous serions accusés de détruire des êtres, d'être complices du mal fait aux enfants, et de fuir lâchement nos responsabilités !

Les maladresses et les insuffisances des hommes sont aussi chez nous, dans notre Eglise, et le poids du mal aussi. Il y a des hommes qui tombent dans des actes répréhensibles et ils doivent être jugés et tout doit être fait pour éviter des récidives. Ceci est vrai pour tous les domaines. L'Eglise catholique a pris le problème dans toute son ampleur et sa gravité et, sous l'impulsion de Benoît XVI, avance dans cette voie de vérité.

Dans le même temps nous pouvons voir que, au nom de la culture contemporaine tous les tabous devaient disparaître. La libération sexuelle était au premier plan de cette entreprise : tout devenait possible en ce domaine, rien n'étant plus blâmable que la contrainte et les frustrations. C'est ainsi qu'il y a trente ans nous ne manquions pas d'esprits ouverts qui expliquaient que la relation sexuelle d'un adulte avec un « gosse » pubère ou non pouvait apporter beaucoup à celui-ci. On parlait de « seuil de consentement » et il est facile de voir que des personnes qui ont fait carrière aujourd'hui défendaient ces théories. Le journal Le Monde publie le 26 janvier 1977 une pétition signée de nombreuses personnalités intellectuelles demandant la libération de trois détenus en prison préventive depuis trois ans pour des « caresses et des baisers avec des mineurs de 15 ans consentants ». La littérature et le cinéma ne manquent pas d'emboîter le pas : l'inceste d'une mère avec son fils de 15 ans (Le Souffle au cœur), l'homme mûr et la toute jeune fille (L'amant)... Puis sont venues en masse les offres de tourisme sexuel où le monde occidental riche et pervers exploite la misère.

Le climat culturel est donc marqué de ces expériences proposées comme anodines. Mais c'était peu à côté de ce que le développement d'internet allait proposer. Toutes sortes de sites accessibles par tous ont mis à la portée de chacun ces sollicitations. Nous sommes ainsi immergés dans une culture où la pédophilie est ambiante. N'est-ce pas quelque chose de cela qui ne s'avoue pas, dans le phénomène de ces « lolita » qui participent, par la volonté des adultes, à des concours et à des représentations où elles sont de véritables objets.

Il y a donc une réflexion plus large à entreprendre pour l'avenir du monde que de déclencher sans cesse des guerres médiatiques contre le pape et l'Eglise catholique. Nous serions plus inspirés de soutenir les efforts entrepris pour donner à la jeunesse espérance et raison de vivre.

Après chaque nouvelle attaque nous pouvons nous dire : « Que sera la prochaine ? » car on peut la voir monter, se dérouler comme une vague et déferler. Le processus est au point. Mais la question se pose : pourquoi ? Pourquoi contre Benoît XVI ? Pourquoi tant de haine ?

Evêque de l'Eglise catholique, conscient des faiblesses de l'Eglise, de nos péchés et des miens, j'ai souhaité écrire ces lignes pour éclairer mes frères et sœurs dans le Christ et toutes celles et ceux qui souhaitent comprendre. C'est aussi l'expression de ce que des millions de catholiques blessés ressentent quand on fait de leur Eglise et de leur pape des dangers pour la société. C'est aussi au nom de tous les prêtres fidèles qui souffrent dans le silence et qui continuent leur humble service que j'ai écrit.

Il est légitime que les médias jouent leur rôle. La liberté d'expression est un droit, il y a aussi le droit de poser des questions, il y a aussi le droit de n'être pas d'accord. C'est parfois un devoir.

✠ **Bernard Ginoux**  
**Evêque de Montauban**

19/04/2010